



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – PARIS – 1^{ER} JUIN 2026

France 2030 : le MNHN et le CNRS lancent Dynabiod, un programme national de recherche dédié à la biodiversité terrestre

Face à l'effondrement du vivant, la France lance ce 1^{er} juin 2026 un programme de recherche scientifique sans précédent dédié à la biodiversité terrestre. Porté par l'agence de programmes Climat, biodiversité et sociétés durables (CBSD) et co-piloté par le CNRS et le Muséum national d'Histoire naturelle, Dynabiod ambitionne de comprendre comment plantes et invertébrés – piliers de nos écosystèmes – sont affectés par les activités humaines et les changements environnementaux, afin d'agir plus vite et de manière plus juste pour la conservation des espèces et la préservation des bénéfiques de leurs rôles écosystémiques.

Les pressions croissantes exercées par les activités humaines sur les écosystèmes, à l'origine de l'effondrement de la biodiversité et des bouleversements environnementaux actuels, rendent indispensable l'innovation afin de mieux comprendre, anticiper et inverser cette dynamique d'érosion du vivant ainsi que ses conséquences pour nos sociétés. Si ce constat d'érosion est largement connu et diffusé auprès du grand public depuis des décennies, les données sur de longues périodes de temps manquent encore, surtout pour les plantes et les invertébrés, pourtant éléments clés de la santé des écosystèmes. En mobilisant collections naturalistes et sciences citoyennes, nouvelles technologies d'observation et intelligence artificielle (IA), les recherches de Dynabiod permettront un bond qualitatif et quantitatif dans notre connaissance de la réponse des plantes, des invertébrés et de leurs interactions face aux changements environnementaux. Forte de ces données éclairant les mécanismes du déclin actuels, la recherche pourra accompagner l'orientation des politiques publiques vers une durabilité raisonnée de la gestion de notre planète.

Trois atouts majeurs du programme de recherche Dynabiod :

1. **Un « portrait-robot » universel des espèces.** Dynabiod construit le tout premier référentiel multimodal de diversité spécifique : pour chaque espèce ciblée, une carte d'identité numérique rassemblera codes-barres ADN, photos haute définition, enregistrements sonores, caractéristiques biologiques et écologiques, et données de répartition géographique. Cette base sera alimentée par les immenses collections des muséums et de nouveaux prélèvements.
2. **Une surveillance haute technologie, du passé au futur.** Caméras automatiques, capteurs acoustiques, drones, télédétection et analyses d'ADN environnemental seront

déployés sur quatre “terrains communs” – montagnes, milieux urbains-agricoles, zones préservées et réseau national de surveillance – pour suivre en temps réel populations, espèces, communautés, interactions et pressions (climat, pollutions, usages des sols). Ces déploiements reposeront sur des réseaux de chercheurs et de chercheuses mais aussi de sciences participatives. Les données historiques des collections seront intégrées pour recréer des séries temporelles longues du passé, complétant celles d’aujourd’hui, et permettant la caractérisation des trajectoires objectives sur plusieurs décennies.

3. **Des modèles prédictifs pour décider.** Grâce à des analyses statistiques de pointe et à l’IA, en s’appuyant sur la puissance des infrastructures de données et des centres de calcul nationaux, Dynabiod traduira des milliards de données sur la biodiversité en modèles et scénarios : quelles espèces déclineront demain ? Quels habitats restaurer en priorité ? Quels choix agricoles ou urbains maximisent les bénéfices pour la nature et la société ? Ces résultats alimenteront directement la Stratégie nationale biodiversité 2030 et les actions locales, en dialogue continu avec collectivités, entreprises et citoyens.

Au-delà de la recherche, Dynabiod fédère les expertises nationales, renforce les sciences participatives et place la France au cœur des réseaux internationaux d’observation de la biodiversité. **L’objectif est clair : mieux comprendre le déclin de la biodiversité et fournir aux décideurs les connaissances et les outils nécessaires pour la protéger et la restaurer, contribuant ainsi à bâtir un avenir durable et vivant.**

Projets ciblés et pôles transverses du programme

Le programme Dynabiod s’appuie sur 4 projets ciblés (PC) et 5 pôles transverses pour mener à bien sa mission.

Projets ciblés :

- *PC1 : Développement de référentiels nationaux multimodaux pour l’identification et la caractérisation des espèces*
- *PC2 : Standards, procédures et protocoles pour l’inventaire et les suivis modernes de la biodiversité et des interactions passées et actuelles*
- *PC3 : Déploiement et mise en application des protocoles et standards pour la surveillance et le monitoring de la biodiversité*
- *PC4 : Dynamiques, réponses et scénarios pour la biodiversité passée, actuelle et future.*

Pôles transverses

- *Pôle 1. Génomique environnementale*
- *Pôle 2. Collections d’histoire naturelle*
- *Pôle 3. Données et systèmes d’information*
- *Pôle 4. Statistiques et IA*
- *Pôle 5. Transfert - interface science-action*

À propos du plan d’investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l’innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l’émergence d’une idée jusqu’à la production d’un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l’innovation jusqu’à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L’enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d’attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d’excellence. France 2030 est défini par deux

objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur le site du Gouvernement et @SGPI_avenir

Dynabiod (Dynamiques de la biodiversité terrestre)

Budget

45 M€ de France 2030

Durée

8 ans

Pilotes du programme

Muséum national d'Histoire naturelle et CNRS, dans le cadre de l'agence de programmes « Climat, biodiversité et sociétés durables » porté par le CNRS.

Directeurs du programme

Emmanuelle Porcher (MNHN), Rodolphe Rougerie (MNHN), Wilfried Thuiller (CNRS)

Partenaires du programme

CNRS, MNHN, INRAE, IRD, OFB, INRIA, CEA, IMT Atlantique, FRB, Université Grenoble Alpes, Université Marie et Louis Pasteur, Université de Rennes, Aix-Marseille Université, Université Bourgogne, Sorbonne Université, Université de Strasbourg

Programme opéré pour le compte de l'Etat par l'Agence nationale pour la recherche (ANR) dans le cadre du plan d'Investissement d'avenir « France 2030 ».



Contacts

Presse MNHN | Isabelle Coilly et Léa Marchand | T +33 7 77 69 26 03 | presse@mnhn.fr

Presse CNRS | Priscilla Dacher | T +33 1 44 96 46 06 (51 51) | presse@cnrs.fr